



BEAUHARNOIS

VOUS INFORME

4
Grand dossier
Déneigement

Décembre
2024



9 - Actualités

Calendrier
des collectes

11 - Prévention

Prévenir,
c'est maîtriser !

12 - Loisirs

Beauharnois
vous anime

20 - Avis Publics

Résumé des règlements
entrés en vigueur

Rappel d'événements

Du **1^{er}** décembre
au **30** mars

Stationnement hivernal
interdit la nuit

**Sauf lors des levées d'interdiction*



Mardi
7 janvier

À 10 h, début des
inscriptions aux
cours et activités

Lundi
20 janvier

À 9 h, début des
inscriptions
au camp de jour
de la relâche

Dimanche
15 décembre

Marché des lutins

Place du marché



Écocentre

Fermé pour les mois de novembre
et décembre. Date officielle
de réouverture à venir.



Conseil municipal



Alain Dubuc
Maire
450 429-3546, poste 253
alain.dubuc@
ville.beauharnois.qc.ca



Jocelyne Rajotte
District des Îles-de-la-Paix
450 429-3546, poste 331
jocelyne.rajotte@
ville.beauharnois.qc.ca



Francis Laberge
District de la Beauce
450 429-3546, poste 332
francis.laberge@
ville.beauharnois.qc.ca



Mario Charette
District des Moissons
450 429-3546, poste 333
mario.charette@
ville.beauharnois.qc.ca



Dominique Bellemare
District Saint-Louis
450 429-3546, poste 334
dominique.bellemare@
ville.beauharnois.qc.ca



Alain Savard
District du parc Industriel
450 429-3546, poste 335
alain.savard@
ville.beauharnois.qc.ca



Manon Fortier
District de la
Pointe-du-Buisson
450 429-3546, poste 336
manon.fortier@
ville.beauharnois.qc.ca

Séances ordinaires du conseil municipal

10 déc. 2024	13 mai 2025	1 ^{er} octobre 2025
14 janv. 2025	10 juin 2025	11 nov. 2025
11 février 2025	1 ^{er} juillet 2025	9 déc. 2025
11 mars 2025	19 août 2025	
8 avril 2025	9 sept. 2025	

Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois. La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans cette publication peut être reproduit avec mention de la source.

Rédaction et révision des contenus: Service des communications et technologies de l'information

Design graphique: duval design communication

Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100% de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.



660, rue Ellice, bureau 100
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1
450 429-3546 | ville.beauharnois.qc.ca
Suivez-nous sur:    

VILLE DE
Beauharnois



Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens de Beauharnois,

Alors que l'année 2024 se termine, nous travaillons actuellement sur l'élaboration du budget de l'année 2025. Soyez assurés que, comme à l'habitude, nous continuerons de gérer les finances publiques avec rigueur et transparence. Nous mettons tout en œuvre pour équilibrer les besoins croissants de notre communauté avec la nécessité de maintenir un environnement financier stable et responsable. Nos priorités demeurent les mêmes : investir dans nos infrastructures, soutenir nos services et améliorer la qualité de vie des Beauharlinoises et Beauharlinois.

L'un des chantiers majeurs de l'année à venir sera la réfection de la rue Ellice. Ce projet, qui débutera en 2025, est un gros chantier important qui s'étendra sur plusieurs années. Les services techniques de la ville avancent à bon rythme dans la préparation de ce projet d'envergure. Nous allons améliorer cette artère importante, en renouvelant les infrastructures et en assurant un meilleur confort de circulation pour les automobilistes et les piétons. Bien que le projet prenne un certain temps, nous savons qu'il en va de l'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie dans notre ville.

La MRC de Beauharnois-Salaberry travaille activement sur la mise en place d'une plateforme de compostage régionale. Ce projet devrait débuter concrètement en 2025. Il permettra à chaque citoyen de participer à l'effort collectif pour l'environnement, en réduisant le transport des matières compostables vers des sites éloignés.

Enfin, comme vous le savez, la facture d'immatriculation pour les véhicules des citoyens de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) augmentera de 91 \$ dès 2025. La Ville de Beauharnois a exprimé publiquement son opposition à cette hausse et nous continuerons à faire entendre notre voix sur ce dossier. Nous savons que cette augmentation impacte directement les finances des citoyens, et nous restons engagés à défendre vos intérêts auprès des autorités provinciales.

À l'aube de la nouvelle année, je tiens à vous adresser, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Que l'année 2025 soit synonyme de réussites, de moments partagés et de solidarité pour toute notre communauté. Ensemble, nous continuerons à faire de Beauharnois une ville dynamique, inclusive et tournée vers l'avenir.

Je vous remercie pour votre confiance et votre engagement. Passez de très belles fêtes et à l'année prochaine!



Alain Dubuc
Maire

Horaire des fêtes

Bureaux administratifs

Fermés du mardi
24 décembre 2024
au jeudi 2 janvier 2025
inclusivement.

Bibliothèque

Fermée du
24 au 26 décembre
et du 31 décembre
au 2 janvier.

23 décembre : 10 h à 20 h
27 décembre : 10 h à 16 h
28 décembre : 9 h à 15 h
29 décembre : fermé
30 décembre : 10 h à 20 h
3 janvier : 10 h à 16 h

Mot du conseiller

Chers concitoyens et concitoyennes de Beauharnois,

Une nouvelle année se termine et je veux profiter de cette publication pour vous offrir mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et les vôtres.

Pour l'année qui vient, je consacrerai mes efforts à réduire le niveau de taxes afin de vous permettre de profiter du développement phénoménal que la ville a connu au cours des dernières années. Que ce soit au niveau industriel, commercial ou résidentiel, les investissements se multiplient chez nous depuis l'ouverture de l'autoroute 30 et il n'est que normal, selon moi, que tous les payeurs de taxes qui ont assumé les investissements des dernières années en profitent aujourd'hui.

Je m'engage à poursuivre mes démarches en ce sens et j'espère que mes collègues du conseil se joindront à moi pour réaliser enfin un budget qui soit à l'avantage des contribuables.

À tous, je souhaite pour l'année 2025 la santé, la paix et le bonheur avec les vôtres.



Alain Savard
District du parc Industriel

Déneigement

L'efficacité, la fluidité et la sécurité des déplacements des usagers circulant sur les voies publiques (piétons, utilisateurs de transport en commun et automobilistes) sont la raison même des opérations de déneigement.

Pour chacune des opérations de déneigement, la politique de la Ville de Beauharnois fixe les normes opérationnelles minimales à atteindre selon le degré de priorité des rues. Ces normes s'appliquent aux chaussées publiques municipales, aux trottoirs et aux abribus.

Depuis novembre 2023, les opérations de déneigement se feront toujours du côté droit de la chaussée. Ce sera encore le cas cette saison !





Priorités 1

Les opérations de déneigement débutent dès que l'accumulation au sol est de 2,5 centimètres:

- Artère principale ;
- Artère secondaire ;
- Circuit d'autobus ;
- Rue commerciale ;
- Débit de circulation élevé ;
- Rue en pente ;
- Secteur industriel ;
- Trottoir ;
- Rang.

Priorités 2

Les opérations de déneigement débutent dès que l'accumulation au sol est de 5 centimètres:

- Rue locale ;
- Rue à caractère principalement résidentiel, incluant les trottoirs ;
- Faible débit de circulation ;
- Cul-de-sac.

Enlèvement de la neige

L'enlèvement de la neige a, entre autres, pour objectif de dégager les voies de circulation et de permettre un stationnement sécuritaire. À Beauharnois, cette activité peut être réalisée de trois façons : par le chargement de la neige dans des camions de transport, par le soufflage de la neige sur les terrains ou encore, par dégageant avec élargissement des chaussées.

Dans tous les cas, et dans un souci d'optimisation des opérations, la Ville privilégie le soufflage de la neige sur les terrains.

La Ville de Beauharnois déclenche une opération d'enlèvement de la neige lorsque l'accumulation de neige ou de glace entraîne l'une ou l'autre des situations suivantes :

- Réduit la largeur des voies de façon à nuire à la fluidité de la circulation ;
- Empêche de stationner de façon sécuritaire en restreignant l'espace disponible ;
- Rend la capacité d'entreposage de la neige en bordure de la rue insuffisante pour une prochaine tempête ;
- Empêche l'écoulement de l'eau et provoque son accumulation sur les chaussées ;
- Lorsqu'un andain est créé en bordure de rue à la suite d'une tempête occasionnant une accumulation de plus de 10 cm.

La neige peut être soufflée sur les terrains riverains, et ce, sur l'ensemble d'un tronçon de rue donné. La neige peut être soufflée tant et aussi longtemps qu'il y a de l'espace disponible sur les terrains. Près des intersections, l'accumulation de neige ne doit pas nuire à la visibilité.

Pour les rues n'ayant pas de trottoir ni de bordure, l'enlèvement de la neige se fait en dégageant les côtés des chaussées. La neige est alors poussée le plus loin possible en rive. Le dégageant par élargissement des chaussées est fait au besoin lorsque les rues deviennent trop étroites pour circuler en automobile.

Il est interdit pour les citoyens de déposer la neige dans la rue

Des permis autorisant le dépôt de la neige pourront être demandés pour des entrées charretières entre 5 et 300 mètres carrés. Le coût associé à cette demande est de 4,50 \$ le mètre carré à déneiger.

Pour formuler une demande, visitez le ville.beauharnois.qc.ca/permis.

Pour plus d'information sur les opérations de déneigement, incluant l'enlèvement de la neige et les cas particuliers, référez-vous à la politique de déneigement, disponible au ville.beauharnois.qc.ca/info-neige.



Stationnement hivernal

Pendant la période comprise entre le 1^{er} décembre et le 1^{er} avril, il est interdit de laisser tout véhicule automobile stationné dans les rues de la Ville la nuit entre 1h et 7h.

Cependant, il sera possible de laisser son véhicule automobile stationné la nuit entre 1h et 7h durant la période hivernale **sur le côté pair**, lorsque la Ville indiquera que cela est permis et selon les conditions définies ci-après. Aucune vignette n'est nécessaire.

Cette autorisation ne s'applique pas aux endroits où la signalisation interdit déjà le stationnement durant le reste de l'année. Il sera interdit en tout temps de laisser stationner son véhicule stationné du côté impair de la chaussée, et ce, même de jour (à l'exception des rues et boulevards suivants : Ellice, Saint-Laurent, des Écossais, Laurier, des Cheminots, Cadieux et Lussier.)

Il est de la responsabilité de chaque citoyen de s'informer quotidiennement de la levée d'interdiction du stationnement nocturne en période hivernale.

Les levées d'interdiction seront annoncées chaque jour, dès 16 h, aux endroits suivants :

- Site web de la Ville : ville.beauharnois.qc.ca/info-neige
- Ligne Info-Neige dédiée : 450 429-3546, option 2
- Page Facebook de la Ville



Stationnements municipaux

Des stationnements municipaux sont disponibles aux endroits suivants:

Secteur ouest (Melocheville)

- Parc Archéologique (333, rue Émond)
Interdit entre 19h et 7h
- Centre communautaire René-Deschamps (300, boulevard de Melocheville)
Interdit entre 1h et 7h
- Au parc Bourcier (rue Bourcier)
- À la rampe de mise à l'eau de la Marina de Melocheville (rue Bourcier)

Secteur centre (Beauharnois)

- Hôtel de ville (660, rue Ellice)
Interdit pendant la période hivernale, entre 1 h et 7 h et toute l'année du lundi au vendredi entre 7 h et 17 h, à l'exception du personnel municipal et des visiteurs de l'hôtel de ville.
- Centre communautaire (600, rue Ellice et arrière par St-Joseph) -
Interdit entre 1 h et 7 h
- Centre-ville (entre les rues Ellice et St-Laurent) -
Interdit entre 1h et 7h dans les nuits du lundi au mardi et du jeudi au vendredi
- Parc Riverain et Marina de Beauharnois (rue Richardson)
- Adjacent à l'usine de filtration (rue Saint-Laurent)
- À l'aréna (866, boulevard Cadieux)

Secteur est (Maple Grove)

- Parc Nature (au bout de la rue de la Couturière)
- À la rampe de mise à l'eau (295, rue des Pins)



Positionnement de votre bac à ordures / recyclage

Pour ne pas ralentir les opérations de déneigement, pensez à installer votre bac de recyclage ou votre bac à ordures sur le terrain de votre propriété et non dans la rue ou sur le trottoir.



Le ralentissement des opérations de déneigement

Le non-respect de la réglementation sur le stationnement de nuit et le mauvais positionnement des bacs à ordures et de recyclage sont les principales causes de ralentissement des opérations.



Excellences en eau potable et en eau usée

À l'occasion de la cérémonie annuelle de remise des récompenses tenue dans le cadre de la Journée des Programmes d'Excellence de Réseau Environnement, La Ville de Beauharnois a une nouvelle fois été honorée.

Pour la 12^e année consécutive, la Ville de Beauharnois a été reconnue en recevant un certificat de phase 2, niveau 3 étoiles, ainsi que la plaquette 3 étoiles 2023, dans le cadre du Programme PEXEP-Traitement de Réseau Environnement pour son usine d'eau potable J.-A. Poupert. Ce programme vise à garantir une protection maximale contre toute contamination microbiologique lors du traitement de l'eau. La qualité de l'eau exigée par ce programme dépasse les normes québécoises et américaines. Le Programme est composé de 4 phases allant de l'engagement au sommet. Chacune des phases est soumise à une validation par des pairs sur la base de critères établis, ce qui permet d'assurer une transparence et une objectivité non discutable.

Pour la deuxième fois, la Ville a également reçu une deuxième attestation de phase 2, niveau 3 étoiles, cette fois-ci pour sa station d'épuration, dans le cadre du Programme d'excellence des stations de récupération des ressources de l'eau (PEX-StaRRE). Ce programme quant à lui vise à assurer l'amélioration de la qualité des rejets liquides en maximisant la récupération des ressources de l'eau des stations de traitement municipal par l'optimisation des opérations.



Fonds Rio Tinto Alcan

625 000 \$ encore disponibles pour un projet de relève entrepreneurial ou de revitalisation du centre-ville à Beauharnois

Le Fonds RTA représente un levier de financement important pour les entrepreneurs qui ont un projet :

- d'acquisition d'une entreprise à Beauharnois ;
- d'implantation ou de revitalisation d'une entreprise au centre-ville de Beauharnois.

Pour soumettre votre projet, contactez Julie Lépine, gestionnaire de fonds au 450 373-2214, poste 132, ou par courriel à j.lepine@mrcbhs.ca.



Calendrier des collectes – Secteurs Est-Ouest (Maple Grove et Melocheville)

Janvier 2025				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6		7		8
13		14		15
20		21	22	23
27		28	29	30

Février 2025				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

Mars 2025				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

Avril 2025				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

Mai 2025				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

Juin 2025				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

Juillet 2025				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

Août 2025				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

Septembre 2025				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

Octobre 2025				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

Novembre 2025				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

Décembre 2025				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

Collecte de branches

Des changements sont à prévoir pour les collectes de branches en 2025. La période de service est prévue entre le **14 avril et le 14 novembre**, mais les modalités telles que la fréquence, la procédure et les limites autorisées seront communiquées en début d'année. Surveillez nos différentes plateformes pour vous tenir informés.

Notez qu'il est interdit d'aller porter des branches à l'écocentre.

- Collecte des déchets
- Collecte des matières recyclables
- Collecte des matières organiques
- Collecte des encombrants
- Collecte des surplus de carton
- Collecte des surplus des sapins



Calendrier des collectes – Secteur Centre (Beauharnois)

Janvier 2025				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

Février 2025				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

Mars 2025				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

Avril 2025				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

Mai 2025				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

Juin 2025				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

Juillet 2025				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

Août 2025				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

Septembre 2025				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

Octobre 2025				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

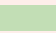
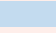




Novembre 2025				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

Décembre 2025				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

Collecte de branches

Des changements sont à prévoir pour les collectes de branches en 2025. La période de service est prévue entre le **14 avril et le 14 novembre**, mais les modalités telles que la fréquence, la procédure et les limites autorisées seront communiquées en début d'année. Surveillez nos différentes plateformes pour vous tenir informés.

Notez qu'il est interdit d'aller porter des branches à l'écocentre.

-  Collecte des déchets
-  Collecte des matières recyclables
-  Collecte des matières organiques
-  Collecte des encombrants
-  Collecte des surplus de carton
-  Collecte des surplus des sapins





Prévention

Prévenir, c'est maîtriser !

L'équipe de prévention du Service de la sécurité incendie et civile de Beauharnois vous offre des étiquettes de cadeau de Noël à la fois jolies et remplies de précieux conseils pour un temps des Fêtes sécuritaire.



Balayez le code QR pour accéder au PDF imprimable.
ville.beauharnois.qc.ca/Noel2024



BVA BEAUHARNOIS

vous anime



BIBLIOTHÈQUE DE BEAUHARNOIS

Horaire

**Lundi, mardi,
mercredi et jeudi**
10 h à 20 h

Vendredi : 10 h à 16 h 30

Samedi : 9 h à 15 h

Période des fêtes

La bibliothèque sera fermée du
mardi 24 au jeudi 26 décembre
et du **mardi 31 décembre au**
jeudi 2 janvier.

La bibliothèque se refait une beauté !

Dû à des travaux importants,
la bibliothèque sera
exceptionnellement fermée
le 18, 19 et 20 décembre.

Venez nous visiter durant le
temps des Fêtes pour voir
les changements apportés !

Saviez-vous que... ?

La bibliothèque de Beauharnois offre une multitude
de service en ligne ou en personne. Découvrez les !

MES AÏEUX.COM

LA GÉNÉALOGIE SIMPLIFIÉE



Les abonnés de la bibliothèque ont accès à **MesAïeux.com**,
une ressource numérique entièrement dédiée à la recherche
en généalogie ? Ce site de généalogie québécoise permet de
retrouver les ancêtres des familles du Québec et d'ailleurs et de
construire, partager, consulter et imprimer un arbre généalogique.

Il est possible d'emprunter des **partitions musicales** ? Ne
manquez pas l'occasion de rendre vos fêtes encore plus
mémorables – empruntez nos partitions de Noël dès aujourd'hui
et laissez la musique enchanter vos proches !

Heure du conte



Animée par la Halte familiale

Samedis 7 décembre et 18 janvier,
10 h, à la bibliothèque

Samedi 21 décembre, 10 h
à la Pointe-du-Buisson
(édition spéciale de Noël)





Les StationConte

Contes interactifs pour enfants

Jusqu'au mercredi 15 janvier

Profitez d'une visite à la bibliothèque pour vous arrêter aux StationConte. Des postes d'écoute interactifs, rigolos et faciles d'utilisation, qui nourriront l'imaginaire des enfants avec des contes !

i Bibliothèque
GRATUIT - Sans inscription



Club de lecture jeunesse CLB et CLB élite

CLB – Passion – Lecture – Curiosité

Dès le samedi 25 janvier,
pour 9 rencontres, un samedi sur deux
CLB : 9 h à 10 h
CLB Élite : 10 h 30 à 11 h 30

**Votre enfant est un lecteur passionné ?
Vous aimeriez faire naître cette
passion chez lui, mais vous ignorez
par où commencer ?**

Le Club de lecture jeunesse est la solution !
Animé par l'auteur et conférencier Samuel
Bricault, le Club de lecture jeunesse se veut
aussi ludique qu'unique !

Deux divisions sont proposées :

Le CLB, pour les moins de 13 ans qui savent lire et écrire seul. Le CLB Élite, réservé exclusivement aux enfants ayant préalablement participé au CLB et organisé le Petit salon du livre 2024.

i Inscription dès le 7 janvier, 10 h sur *Voilà !*
Les places au CLB sont limitées.

Cours de macramé

par Marie Eve Lecomte

Les lundis 13, 20 et 27 janvier
18 h à 19 h 30

i Mezzanine de la Bibliothèque
Coût résident : Gratuit
Coût non-résident : 10 \$
10 personnes maximum
Inscription dès le 17 décembre, 10 h sur *Voilà !*



Tricot biblio

Activité dédiée aux habitués du tricot

À partir du 3 février tous les lundis après-midi
13 h 30 à 15 h 30

C'est le retour de nos après-midis Tricot-Biblio !
Apportez vos aiguilles et vos balles de laine et venez tricoter ! Vous pourrez bénéficier des conseils et astuces des membres du Cercle de fermières de St-Clément et échanger avec les autres participants présents. Le matériel n'est pas inclus.

i Mezzanine de la Bibliothèque
Gratuit
Sans inscription

Le marché des lutins



Le dimanche 15 décembre
10 h à 16 h

À l'occasion du Marché des lutins, la place du marché se transformera en véritable fabrique à Cadeaux! Une vingtaine d'artisans seront sur place pour vous aider à finaliser vos achats de Noël.

Dès 11 h, le Père Noël et la Mère Noël se joindront à la fête. Venez vivre une expérience féerique et prenez la pose avec eux dans un décor enchanteur. Animation, chants de la Chorale de Noël Falala de Beauharnois et balade en train sont aussi au rendez-vous.

En collaboration avec le Coin du partage et la Halte Familiale, une chute à cadeaux sera installée afin de récolter des jeux et des jouets usagés. Dans le but de leur offrir une nouvelle vie, les cadeaux apportés devront être en bon état et déposés sans emballage.

i Place du marché
GRATUIT



Carnaval des petites mitaines



Dimanche 23 février - 11 h à 16 h

Panoplie d'activités extérieures pour toute la famille. Réservez la date et restez à l'affût pour connaître tous les détails!

i Parc Bissonnette, près de l'Aréna
(866, boulevard Cadieux)

Patin disco



Vendredi 27 décembre

Plusieurs plages horaires vous sont proposées entre 15 h et 21 h. Réservez votre plage rapidement, les places sont limitées! Restez à l'affût de notre site web pour plus de détails.

Restaurant de l'aréna ouvert (\$).

i Aréna André-Richard

GRATUIT pour les résidents

5 \$ pour les non-résidents

Avec inscription via lepointdevente.ville.beauharnois.qc.ca/noel2024



Aires de jeu en période de gel

Sécurité avant tout!

Le saviez-vous? En période de gel, soit environ de la mi-novembre à la mi-avril, les surfaces amortissantes des aires de jeu sont gelées et leur capacité d'absorption est réduite.

Également, les surfaces métalliques gelées sont collantes et peuvent facilement causer des blessures si la peau ou la langue y sont collées. Les changements climatiques, comme le verglas, la pluie, ou la neige, peuvent aussi rendre certaines parties des structures de jeu très glissantes. Les vêtements d'hiver ont aussi leur part de responsabilité dans les risques de blessures, car ils ne sont pas adaptés pour jouer dans les modules de jeu. Lorsque vos enfants jouent dans les aires de jeux en période de gel, soyez vigilants.



Consultez la carte
des parcs et espaces
récréatifs ici :
[ville.beauharnois.qc.ca/
parcs/](http://ville.beauharnois.qc.ca/parcs/)



Beau'art danse

Inscription hiver

Inscription dès le mardi 7 janvier
à 10 h sur **Voilà!**

Les cours débuteront le samedi 25 janvier,
pour une durée de 12 semaines,
se terminant par un grand spectacle!

i Pour voir l'horaire complet et tous
les détails concernant l'inscription :
ville.beauharnois.qc.ca/danse



Yoga

Du 30 janvier au 3 avril 2024
Les jeudis de 19 h à 20 h

i Salle Marie-Rose
Coût résident : 38 \$
Coût non-résident : 47 \$
Inscription dès le 7 janvier, 10 h
sur **Voilà!**
Âge : 15 ans et plus



Visite de la centrale hydroélectrique

Ouvert à l'année

Visitez l'une des plus grandes centrales hydroélectriques du monde et apprenez comment on y produit de l'électricité. Son architecture vous impressionnera!

i Gratuit, sur rendez-vous
hydroquebec.com



Patinoires extérieures

Cet hiver, profitez de nos trois patinoires extérieures pour vous amuser en plein air! Visitez le site Internet de la Ville : ville.beauharnois.qc.ca/info-patinoires pour les dates d'ouverture et les conditions des patinoires.

Secteur Centre (Beauharnois) :

École secondaire des Patriotes-de-Beauharnois
(250, rue Gagnon)

Lundi au jeudi : 16 h à 21 h

Vendredi : 16 h à 22 h

Samedi, dimanche, congés scolaires et fériés : 11 h à 22 h

Secteur Est (Maple Grove) et Ouest (Melocheville) :

Parc de l'école Saint-Eugène (480, rue de l'Église)
Parc Euclide-Montpetit (au bout de la 9^e Avenue)

Lundi au jeudi : 15 h à 21 h

Vendredi : 15 h à 22 h

Samedi, dimanche, congés scolaires et fériés : 11 h à 22 h

i GRATUIT

Régie Beau-Château

Pour connaître
la programmation
complète du Sportplex :
Beauchateau.ca

Parc régional de Beauharnois- Salaberry

Le Parc régional est fermé
au public du 15 novembre
au 15 avril.



Aréna André-Richard

Consultez notre site web pour
connaître l'horaire complet du
patinage libre et du hockey libre.

i Aréna André Richard (866 boul. Cadieux)
GRATUIT pour les résidents
(preuve de résidence demandée)
5 \$ pour les non-résidents



Bois Robert

Explorez plus de 10 km de sentiers
accessibles en toute saison pour la
randonnée pédestre, la raquette et
le ski de fond, selon les conditions
météorologiques. Profitez de la
beauté de la flore et observez les
nombreuses espèces d'oiseaux qui
peuplent la forêt.

i Entrée via la rue du Boisé
GRATUIT
parcnatureboisrobert.com

Basketball et badminton libre

Tous les dimanches

Basketball libre :
10 h 30 à 12 h 30

Badminton libre : 13 h à 16 h

Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte. Aucun prêt de raquette ou de volant.

i Dans les gymnases de l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois (250, rue Gagnon)

5 \$ par personne

GRATUIT pour les élèves de l'école – Sans inscription

Information

supplémentaire :

Samuel Simard |
simards1@cssvt.gouv.qc.ca



POINTE-DU-BUISSON
MUSÉE QUÉBÉCOIS D'ARCHÉOLOGIE

Mardi au dimanche, 10 h à 17 h

i 333, rue Émond | Téléphone : 450 429-7857
pointedubuisson.com

Parcourez les 3,5 km de sentiers pour découvrir l'érablière à caryers, une forêt millénaire abritant un écosystème riche et fragile. En hiver, profitez des pistes de raquette (location disponible au musée, \$).

Horaire du temps des fêtes

Veillez prendre note que le musée sera fermé au public du **lundi 23 décembre au lundi 6 janvier inclusivement**.
On vous souhaite un joyeux temps des fêtes!

Documentaire « Ces canots nés des flammes »

Cet hiver, visionnez « Ces canots nés des flammes », un documentaire présentant le fameux Projet Pirogue sous tous ses angles! Le Musée québécois d'archéologie est très heureux de s'associer à M. Richard Lahaie, réalisateur, pour vous présenter son documentaire « Ces canots nés des flammes. » Il sera possible de visionner le documentaire en ligne via le site web du musée ou directement au musée, les samedis et dimanches.

Empruntez un musée

Les membres de la bibliothèque de Beauharnois peuvent désormais « emprunter un musée » gratuitement! Il suffit de se rendre à la bibliothèque pour « emprunter » un laissez-passer familial (2 adultes et 3 enfants), offrant un accès gratuit au musée. Venez nous rendre visite!

Location de raquettes

Pointe-du-Buisson, en collaboration avec le Bois Robert, vous offre la possibilité de louer des raquettes afin d'agrémenter vos promenades dans les deux boisés. Dès que la température le permet, il vous sera possible de louer des raquettes au musée pour toute la journée.



Camp de jour

Camp de la relâche

Lundi 3 au vendredi 7 mars, 9 h à 16 h

Service de garde : 7 h à 9 h et 16 h à 18 h

i Salle Marie-Rose du centre communautaire

Coût résident pour la semaine : 97 \$

Service de garde : 31 \$

Coût non-résident pour la semaine : 158 \$

Service de garde : 51 \$

Places limitées

Période d'inscription sur Voilà !

i Résidents :

Lundi 20 janvier 9h, au vendredi 31 janvier

Non-résidents :

Mardi 28 janvier 9h, au vendredi 31 janvier

Nouveauté

Camp estival – Inscription au programme d'intégration

Application web métaPRISME

Le programme d'intégration permet aux jeunes ayant des besoins particuliers de participer aux activités du camp de jour. Cette année, les parents ou tuteurs doivent soumettre une demande de service via le Portail parental de l'application web métaPRISME, en utilisant le formulaire prévu à cet effet. Cette application facilite la gestion du programme d'intégration. À noter: même si votre enfant a déjà participé au camp, une nouvelle demande est nécessaire.

Date à retenir :

- Camp de jour estival: Demande à soumettre entre le lundi 10 février et le lundi 10 mars 2025

Pour plus de détails et pour faire une demande, visitez ville.beauharnois.qc.ca/campdejour.

Fondation des Enfants de Beauharnois

Le 2 novembre dernier s'est tenu le souper-encan-bénéfice de la Fondation des Enfants de Beauharnois au Centre communautaire de St-Étienne-de-Beauharnois où plus de 65 000 \$ ont été amassés.

La Fondation des Enfants de Beauharnois a pour mission de travailler en complémentarité avec les autres organismes du territoire de Beauharnois en apportant une aide ponctuelle et directe aux enfants de moins de 18 ans en situation de vulnérabilité, de pauvreté, d'exclusion, de rêves inaccessibles ou pour tout besoin apportant bonheur et bien-être.

Si vous êtes témoin d'une situation où un enfant dans le besoin pourrait bénéficier de l'aide de la Fondation, n'hésitez pas à nous contacter.

i fondationeb.ca



La guignolée Coin du partage

Horaire pour le dépôt des dons : lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h et vendredi, de 8 h 30 à midi. Vous pouvez donner jusqu'au vendredi 20 décembre.

Le Coin du Partage Beauharnois remercie la communauté pour sa grande générosité! La Guignolée a eu lieu le 1^{er} décembre 2024 et a permis à l'organisme d'amasser des denrées et des dons en argent afin d'assurer la sécurité alimentaire des gens dans le besoin.

i Salle Marie-Rose du centre communautaire
au 600, rue Ellice

La Chorale de Noël Falala

Mercredi 11 décembre, 19 h

La chorale de Noël Falala présentera son traditionnel concert de Noël. L'entrée est gratuite, nous demandons cependant aux spectateurs d'apporter des denrées non-périssables et/ou de faire un don en argent pour le Coin du partage de Beauharnois.

Venez entendre les plus beaux chants de Noël, interprétés a cappella, par nos 14 chanteuses et chanteurs.

**i Église Saint-Clément de Beauharnois (183, chemin Saint-Louis)
Ce concert est offert GRATUITEMENT!**



Halte Familiale Au menu cet hiver

En nouveauté

Espace Parents:

Groupe de discussion dédié aux parents de familles issues de l'immigration. Discussions autour de la réalité parentale au Québec

- Groupes de discussion pour les parents 0-5 ans, 5-12 ans et 12-17 ans
- Groupes de discussion parents et parents/enfants pour les enfants 4-17 ans avec ou sans diagnostique
- Groupe parents/enfants en stimulation du langage 0-2 ans, 2-3 ans et 3-5 ans
- Halte Garderie 4 jours et demi par semaine
- Cuisines collectives
- Accompagnement prénatal
- Soutien à domicile après l'accouchement
- Et bien plus encore

Causeries lactées avec discussions thématiques avec présence d'une IBLC, infirmière du CISSS-Mo ainsi qu'une accompagnante périnatale de la Halte Familiale

Les thèmes des causeries pour le moment sont les mercredis :

- 22 janvier: L'introduction des solides chez le bébé allaité
- 26 février: Le tire-allaitement
- 26 mars: L'allaitement au fil des mois
- 23 avril: L'allaitement du bambin, pendant la grossesse et en tandem
- 28 mai: Le sommeil du bébé allaité et de son parent

i Pour plus d'information, contactez la Halte Familiale via sa page Facebook, au info@haltefamiliale.org ou au 450 225-2725.

La maison des enfants Marie-Rose Jeudi Jazz au profit de la Maison des enfants Marie-Rose

Blanche Baillargeon en quartet

Jeudi 5 décembre, 18 h

Pour clore sa série des Jeudis Jazz 2024, la Maison des enfants vous propose un spectacle de Blanche Baillargeon en quartet, une excellente jazzwoman d'ici. Une bonne occasion pour venir découvrir le Manoir de Beauharnois, salle de spectacle de qualité professionnelle qui a ouvert ses portes récemment à Beauharnois.

**i Manoir de Beauharnois - (640, rue Ellice)
Billets 17 \$, en ligne
ou à la porte le soir du spectacle**



Scannez pour accéder aux détails et à la billetterie



Pour éviter
la surconsommation

Y'a matière à réflexion

Réutiliser



Récupérer



Refuser



Réduire



Réparer



La MRC de Beauharnois-Salaberry est fière de lancer une nouvelle campagne intitulée Y'a matière à réflexion qui vise à guider les citoyens du territoire dans la gestion de leurs matières résiduelles. Dans les prochains mois, de nombreuses astuces seront diffusées pour aider les gens à récupérer, adopter les bons gestes avec leurs bacs ou tout simplement empêcher les déchets d'entrer chez eux en réduisant à la source.

La campagne sera incarnée par Réflex, un nouvel allié écoresponsable qui proposera des trucs pour Refuser, Réduire, Réutiliser, Réparer et Récupérer (les 5R) ainsi que le Réflexe (le 6^e R) qui est la capacité à mettre en pratique les autres au quotidien.

Avis Publics

Résumé des règlements
entrés en vigueur

- Règlement 701-99 modifiant le règlement de zonage 701 afin de modifier la grille des usages et des normes de la zone HC-136 pour y retirer les usages de bifamiliale isolée, de trifamiliale isolée, de multifamiliale isolée, d'habitation communautaire et de commerce de restauration.
- Règlement 2024-17 décrétant un emprunt de 2 250 000 \$ pour l'acquisition d'immeubles assujettis au droit de préemption.
- Règlement 2024-24 modifiant le règlement 2022-05 relatif au traitement des élus de la Ville de Beauharnois.
- Règlement 2024-25 abrogeant le Règlement 2004-013 pourvoyant à l'appropriation d'une somme de 8 910 \$ par un emprunt, pour couvrir les frais de refinancement des règlements d'emprunt numéros 255-1, 263 et 350 de la Ville de Beauharnois (secteur Melocheville).

Consultez les versions complètes en tout temps au ville.beauharnois.qc.ca/avis-publics

Vocation en Art 2024-2025

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 décembre pour les jeunes artistes de 15 à 35 ans !



Le Carrefour Jeunesse-Emploi Beauharnois-Salaberry invite les jeunes artistes à s'inscrire dès maintenant pour ce programme unique qui propose aux participants de développer leur talent.



Pour plus
d'information
et pour s'inscrire,
scannez le
code QR.

